Fiche Synthèse, APPEL À projet :

Prends ta planète en main !

**Porté par : Office Franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)**

**Date de clôture : 01.12.2019**

**Description :**

S'il est un sujet qui anime les jeunes d'aujourd'hui, c'est le réchauffement climatique. Ils sont de plus en plus nombreux à s'engager pour la protection de l'environnement et à se mobiliser pour le développement durable. C’est dans ce cadre que l’OFAJ lance un appel à projet pour soutenir des actions en lien avec la lutte contre le réchauffement climatique.

**Modalités et démarches :**

1. Tout porteur de projet doit prendre contact avec sa centrale OFAJ avant de déposer sa candidature. Pour les fédérations de la Ligue, il s’agit du centre confédéral.

Le contact est le suivant : [jmeyer@laligue.org](mailto:jmeyer@laligue.org)

1. Le porteur de projet doit ensuite déposer sa demande de subvention en ligne, en utilisant le formulaire ci-dessous :



Nb : Pour envoyer la demande, appuyer sur « *Envoyer la demande »* à la fin du formulaire.

**Critères d’éligibilité :**

* Calendrier du projet : les projets devront se dérouler entre **le 1er février et 15 décembre 2020**.
* Porteurs de projet :des institutions, des associations de jeunes, des organisations et associations de l'éducation de la jeunesse et des adultes, de la culture, du sport, de l'économie, des médias, des établissements scolaires et de l'enseignement supérieur et de la formation, des comités partenaires ou des collectivités territoriales**ou** des jeunes à partir de 18 ans en tant qu’individuels.
* Types de projets éligibles : le contenu des projets devra porter sur le réchauffement climatique, le développement durable et les jeunes.

Les formats et les contenus des projets sont libres. Il peut par exemple s'agir de conférences, de séminaires, d'activités culturelles ou d'un échange de jeunes. Les projets doivent présenter des actions innovantes pour protéger l'environnement au niveau local, régional et européen.

* Autres :
* La préparation et la réalisation du projet devront être aussi respectueuses du climat que possible et s'intégrer dans le projet. L'aspect « lutte contre le réchauffement climatique » devra par exemple être pris en compte lors du choix des options de transport, d'hébergement ou de repas.
* Les projets devront proposer de nouvelles approches et méthodes et encourager la créativité des participantes et participants.
* Les jeunes devront être activement impliqués dans la préparation et la réalisation des projets.
* Le projet devra produire des effets au-delà du cercle des participantes et participants. Il devra produire un résultat concret tel qu’une vidéo, une exposition ou une représentation publique.

**Financements et/ou ingénierie :**

* Taux de subvention maximal : 14 000€/ projet. Les projets sont financés sur une base forfaitaire. Le montant de la subvention est déterminé en fonction du plan de financement soumis et des fonds disponibles.
* Dépenses éligibles : Tout frais en relation avec la réalisation du projet est éligible aux subventions.

**Informations complémentaires :**

Contact (Ligue de l’Enseignement) :

Julien Meyer

Tel.: +33 1 43 58 97 96

Mail : [jmeyer@laligue.org](mailto:jmeyer@laligue.org)